

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 23  
Présents : 23  
Votants : 23

N° ordre

20-30

N° ordre dans la séance :

DE-26052020-05

Date de la convocation :

18/05/2020

Date de l'affichage :

28 MAI 2020

**SEANCE DU 26 MAI 2020**

L'an deux mille dix-vingt et le vingt-six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Culoz sise avenue Antonin Poncet, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, LONGE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoints, MARCHAND Christelle, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, CROUZET Mauricette, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, GERRA Dominique, ROSSI Hélène, SCALMANA Dominique, BOUVIER Christelle, CURTELIN Thierry, conseillers

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Madame Katerina CHAPMAN

**OBJET : COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS**

Monsieur le Maire informe que le conseil municipal peut former au regard de l'article L 2121-22 du CGCT au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Les commissions communales seront amenées à étudier les dossiers de leur compétence, émette des idées et opinions sur les différents thèmes dans lesquels elles interviennent.

Le Maire propose de fixer le nombre de commissions à 6 dans un souci d'efficacité et de créer les commissions communales suivantes :

- 1- Finances – Administration Générale
- 2- Urbanisme – Voirie – Travaux - Sécurité
- 3- Affaires sociales
- 4- Sport – Culture – Loisirs - Animations
- 5- Scolaire
- 6- Environnement – Patrimoine – Cadre de vie

CONSIDERANT que l'ensemble des conseillers municipaux désire voter à main levée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE de créer les commissions municipales suivantes :**

- 1- Finances – Administration Générale
- 2- Urbanisme – Voirie – Travaux - Sécurité
- 3- Affaires sociales
- 4- Sport – Culture – Loisirs - Animations
- 5- Scolaire
- 6- Environnement – Patrimoine – Cadre de vie

**DETERMINE leur composition comme suit :**

Accusé de réception en préfecture  
001-210101382-20200526-DE26052020-05-  
DE  
Date de télétransmission : 28/05/2020  
Date de réception préfecture : 28/05/2020

- **Maire, membre et Président de droit. En cas d'absence ou d'empêchement du Maire, un vice-président désigné au sein de la Commission le remplace en sa qualité de Président.**
- **Un nombre minimum de 7 et maximum de 10 membres élus par le Conseil Municipal en son sein,**

**DECIDE de procéder à l'élection des membres des commissions municipales à la représentation proportionnelle au plus fort reste et**

**ELIT :**

**Commission « Finances – Administration Générale »** : Franck ANDRE-MASSE – Claude FELCI – Danielle RAVIER – Robert VILLARD – Anne-Laure LONGE – Marc GUILLAND – David TREBOZ – Hélène ROSSI – Emilie VALTON – Christelle BOUVIER

**Commission « Urbanisme – Voirie – Travaux – Sécurité »** : Franck ANDRE-MASSE - Claude FELCI – Mauricette CROUZET – Frédéric DI PAOLO – Emilie VALTON – Sylvianne GUILLERMET – David TREBOZ – Katerina CHAPMAN – Thierry CURTELIN

**Commission « Affaires sociales »** : Franck ANDRE-MASSE - Danielle RAVIER – Mickaël MOUTOT – Hélène ROSSI – Christelle MARCHAND – Déborah GLEYZE – Katerina CHAPMAN – Christelle BOUVIER

**Commission « Sport – Culture - Loisirs – Animations »** : Franck ANDRE-MASSE - Robert VILLARD – Thierry DRAPIER – Dominique GERRA – Sylvianne GUILLERMET – Hélène ROSSI – Dominique SCALMANA – Joëlle TRABALZA – Anne-Laure LONGE – Thierry CURTELIN

**Commission « Scolaire »** : Franck ANDRE-MASSE – Anne-Laure LONGE – Déborah GLEYZE – Frédéric DI PAOLO – David TREBOZ – Thierry DRAPIER – Christelle MARCHAND – Christelle BOUVIER

**Commission « Environnement – Patrimoine – Cadre de vie »** : Franck ANDRE-MASSE - Marc GUILLAND – Emilie VALTON – Mickaël MOUTOT – Mauricette CROUZET – Katerina CHAPMAN – Frédéric DI PAOLO – Thierry CURTELIN

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
**Franck ANDRE-MASSE**

